



Priorisation des territoires à inventorier : l'exemple de l'ABC de Concarneau

Maître d'ouvrage :

– Commune de Concarneau (département du Finistère)

Partenaires associés

– Association Bretagne Vivante (prestataire)



Objectif (s)

Définir les parties du territoire communal sur lesquelles concentrer les inventaires naturalistes.

Description de l'action

➤ Un calendrier contraint, imposant de cibler les prospections

L'atlas de la biodiversité communale (ABC) de Concarneau a été initié officiellement fin 2017, avec un démarrage effectif de la mission mi 2018. L'achèvement de la démarche était prévu pour fin 2020.

Mais ce déroulement programmé a dû intégrer la nécessité d'alimenter l'élaboration du plan local d'urbanisme, avec pour corollaire la réduction de la période d'inventaires sur une année.

Par ailleurs, le recensement des données existantes a mis en lumière de nombreux manques, qu'ils soient territoriaux (absence de données sur certaines parties de la commune) ou thématiques (absence ou faiblesse de données pour certains groupes faunistiques). Voir sur ce sujet la fiche Retour d'expérience n° 32 intitulée « Données naturalistes existantes et inventaires complémentaires, méthodes et choix : l'exemple de l'ABC de Concarneau ».

Dès lors, il est apparu impossible de procéder à des inventaires complets sur l'ensemble de la commune, et sur un seul cycle annuel.

➤ Une identification des secteurs sur lesquels concentrer les inventaires

La démarche a reposé sur deux axes :

- l'identification de zones représentatives de la biodiversité de Concarneau ;
- l'identification de zones à enjeux.

Concernant les zones représentatives de la biodiversité, un groupe d'expert-es connaissant bien les milieux et les différents espaces de la commune a été constitué et sollicité. À partir de la cartographie des grands types de végétation fournie par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB), le travail de ce groupe a consisté à « pré-sélectionner » différents secteurs qui soient à la fois représentatifs d'un type de milieu, répartis sur l'ensemble de la commune, et d'une taille suffisamment importante pour avoir une cohérence écologique tout en restant raisonnable pour les inventaires.

Cette « pré-sélection » a été examinée au regard de la possibilité de mener, en pratique, les investigations : accessibilité des milieux et surtout acceptation par les propriétaires. Sur ce dernier point, la connaissance du territoire et des propriétaires ou exploitants agricoles par des intervenant-es de l'association Bretagne Vivante a facilité les prises de contact et par la suite la réalisation des prospections.

La sélection de secteurs à étudier a ensuite fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage supervisant l'ABC.

Description de l'action (Suite)

Au final, six grands types de milieu et quatorze zones prioritaires à prospector ont été retenus, à savoir :

- le littoral et l'estran, divisé en deux secteurs : un secteur associant dunes et estuaire et un secteur de falaises ;
- les boisements, avec un massif boisé au nord-ouest de la commune ;
- les vallées boisées, reposant sur quatre zones dont une en milieu plus urbain ;
- les prairies humides, avec un secteur au nord de la commune ;
- le bocage, pour lequel deux secteurs ont été retenus ;
- les zones urbanisées associant des petits parcs urbains, de l'habitat collectif et individuel.

Concernant les zones à enjeu, une étroite concertation avec les services Développement durable et Urbanisme de la Ville a permis de retenir comme zone prioritaire à prospector : les zones pressenties à urbaniser à court ou moyen terme (zones 1AU et 2AU).

Suite et perspectives

Les zones à prospector identifiées ont fait l'objet d'une pression d'inventaires selon différents protocoles : ce volet est l'objet de la fiche n° 32 intitulée « Données naturalistes existantes et inventaires complémentaires, méthodes et choix : l'exemple de l'ABC de Concarneau ».

Bilan et enseignements

- Le principe d'identifier des secteurs prioritaires pour les prospections naturalistes se révèle être une approche pertinente dans la mesure où il est possible de s'appuyer sur des personnes ressources connaissant le territoire et permettant d'orienter les choix en fonction des caractéristiques des milieux.
- Cette priorisation se révèle être plus délicate pour les vallons et vallées dans la mesure où les milieux présents sont sous l'influence du contexte du bassin versant : l'extrapolation d'un vallon à un autre est par voie de conséquence plus délicate.
- Le choix des secteurs à inventorier doit intégrer l'accord des propriétaires / exploitants pour que soient menées les prospections naturalistes : l'obtention de cet accord ou pas est un critère de choix des secteurs à prioriser.

Durée de mise en œuvre

Phase de collectes des données, de priorisation des secteurs d'inventaire, et de prospections : septembre 2018 – janvier 2020

Coût du projet / Moyens humains

Définition des priorités et inventaires : environ 25 000 euros

Contact : Mathilde THOMAS-DONVAL : developpement-durable@concarneau.fr